

Créer une Réserve Internationale de Ciel Etoilé sur les trois Parcs de la Région Nouvelle Aquitaine

Où ?

France - Nouvelle Aquitaine – Parc naturel régional des Landes et de Gascogne

Quoi ?

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne est Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Parmi les actions visant à la mise en oeuvre d'une transition énergétique et écologique, le Parc a incité les communes à réduire la pollution lumineuse en grande partie liée à l'éclairage public. Pour ce faire, il a motivé les communes depuis 2015 à faire reconnaître leur démarche à travers le label Villes et Villages Etoilés.

Aujourd'hui, l'ambition est d'aller plus loin dans les actions à conduire dans ce domaine et de rechercher une reconnaissance internationale à travers le **label RICE** ou **Réserve internationale de ciel étoilé** est décerné par l'**International Dark Sky Association (IDA)**, une organisation américaine qui fait référence en la matière.

L'IDA est en effet le seul organisme international à traiter les différentes problématiques liées à la pollution lumineuse, à mener des actions de sensibilisation auprès du public, à proposer des solutions pour en limiter l'impact et à encourager la communauté internationale à appliquer des mesures de contrôle appropriées.

L'objectif d'une RICE est de donc de préserver la qualité du ciel et de l'environnement nocturne tout en permettant de développer une activité d'astrotourisme.

La recherche de cette labellisation est partagée par les Parcs naturels régionaux du Périgord-Limousin et Millevaches et les trois Parcs ont souhaité mutualiser leurs moyens et présenter une candidature commune interParcs au label RICE sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine.

Objectifs de la mission :

Mettre en place l'ensemble des pré requis nécessaire à la candidature au label RICE sur les Pnr des Landes de Gascogne, Périgord-Limousin et Millevaches

Activités à mener :

- Identifier les éléments nécessaires à la candidature au label RICE
- Rechercher l'adhésion des tous les acteurs (institutions, syndicats, etc) autour de la candidature
- Recherche de financements pour le développement du projet
- Création et mise en place d'une structure porteuse du projet
- Organisation de rencontres / moments d'échanges (entre les 3 Parcs et les institutions, entre les différents acteurs territoriaux et la population locale, etc.)

Quand ?

À partir du 2 avril 2018 (9 mois – 24h/semaine)

Quel domaine ?

Energie

Patrimoine Naturel

Tourisme

Combien de postes disponibles ?

1

Quel organisme ?

Ligue de l'enseignement des landes

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Oui